

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP



### Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **30/09/2016** m à j à 17h00

Observations: **Vendredi 30 septembre 2016**  
Terminé

### Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le quartier de Logicoop, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 11h30.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]), a été dépassé à 14h00, avec une valeur de 346 µg/m<sup>3</sup> (en moyenne horaire de 13h00 à 14h00).

La valeur limite horaire, (fixée à 350 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]) a également été dépassée avec une valeur de 440 µg/m<sup>3</sup> à 14h15.

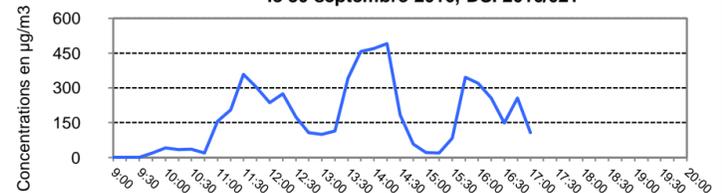
Mise à jour à 15h00 : les concentrations horaires en dioxyde de soufre sont repassées sous la barre des 300 µg/m<sup>3</sup> à 15h00, avec une valeur de 189 µg/m<sup>3</sup>.

Le dépassement de seuil est terminé, cependant de nouvelles hausses de concentrations en dioxyde de soufre pourraient entraîner un autre dépassement de seuil à Logicoop dans les prochaines heures.

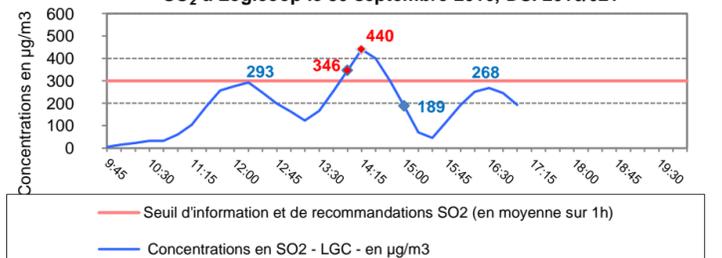
Mise à jour à 17h00 : des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont actuellement mesurées sur la station de Logicoop, sans pour autant que celles-ci dépassent le seuil d'information.

<b>Zones concernées</b>	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	346 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 13h00 à 14h00
<b>Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	189 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 14h00 à 15h00
<b>Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)</b>	1
<b>Maximum horaire (concentration - heure)</b>	440 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 13h15 à 14h15
<b>Moyenne journalière</b>	/

**Moyennes quart-horaires des concentrations en SO<sub>2</sub> à Logicoop le 30 septembre 2016, DSI 2016/021**



**Moyennes horaires glissantes sur 15 min des concentrations en SO<sub>2</sub> à Logicoop le 30 septembre 2016, DSI 2016/021**



### Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens (13 kt) à forts (22 à 24 kt) en rafale, de secteurs est/sud-est à sud/sud-est sont observés depuis 12h.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS).

Mise à jour à 15h15 : les vents soutenus, 16 kt à 27 kt en rafale et majoritairement de secteur est/sud-est sont mesurés depuis 14h45, favorisant la dispersion des émissions d'origine industrielle vers l'extrémité de la presqu'île de Ducos (N'Du /Numbo).

Mise à jour à 17h00 : des vents moyens à forts de secteurs sud-est à sud/sud-est sont de nouveau observés depuis 15h30, favorisant la dispersion des émissions d'origine industrielle vers le quartier de Logicoop.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de **300 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

**Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.**

**Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.**

**Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.**

### Le SO<sub>2</sub>, en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure